



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4123

JAN 25 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Hobart Canada Inc.
190 Railside Road
North York, Ontario
M3A 1B1

for the following devices:

pour les appareils suivants:

**DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:**

15 Electronic Bench Scale / Balance de
table électronique

**MANUFACTURER /
FABRICANT:**

Hobart Corporation
Troy, Ohio, USA 11514

**MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:**

5018
5018V

**RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):**

14 kg x 0.005 kg
OR/Ou
30 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représen-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices are fully electronic self contained bench scales.

The base is fabricated from aluminum, and can be levelled by means of adjustable locking feet and a bullseye level. A single cantilever type load cell with an integral flexure system is bolted to the base. A fabricated aluminum plate is screwed to the top of the load cell to accommodate a skirted load receiving element. The load cell is protected from over loading by means of adjustable stops.

The model 5018 is fitted with a remote display and provides indication for weight in lb or kg and centre of zero. The model 5018V is fitted with an integral display and also provides indication for weight in lb or kg and a centre of zero.

Both devices are capable of being interfaced to an approved and compatible electronic cash register (ECR) form an electronic point of sale system.

The zero and span adjustments are located within the scale housing and can be sealed using a lead and wire seal or tamper proof paper seal, however, the design is such that it does not meet the requirements of SGM 3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les appareils approuvés sont des balances de table autonomes entièrement électroniques.

Le socle des balances est en aluminium et peut être mis de niveau à l'aide de pieds verrouillables qui sont réglables et d'un indicateur de niveau. Une seule cellule de pesage en porte-à-faux munie d'un ensemble de flexion solidaire est boulonnée au socle. Une plaque en aluminium ouvré est vissée à la partie supérieure de la cellule de pesage et reçoit un élément récepteur de charge à rebord. Des butées réglables protègent la cellule de pesage contre les surcharges.

Les balances de modèle 5018 comportent un dispositif d'affichage installé à distance qui indique le poids (lb ou kg) et le centre du zéro. Les balances de modèle 5018V comportent un dispositif d'affichage solidaire qui indique les mêmes données.

Les deux modèles de balances peuvent être reliés à une caisse enregistreuse électronique (CEE) approuvée et compatible pour former un ensemble de point de vente électronique.

Le dispositif de mise à zéro et les organes de réglage de la portée se trouvent à l'intérieur du boîtier et peuvent être plombés à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un sceau en papier inviolable. Les balances ne sont toutefois pas conçues pour être plombés suivant les exigences de la directive ministérielle SGM 3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.

W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-H184
PROJECT/Projet: AP-ML-87-0014

JAN 25 1988

